

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 juillet 2024

L'Ordre des architectes lance « Architectures et Territoires »

Du 5 septembre au 25 octobre 2024, une trentaine d'événements se déroulera sur l'ensemble du territoire français (hexagonal et Outre-mer). Acteurs locaux et architectes démontreront que l'architecture apporte des solutions à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

Face aux défis environnementaux, sociaux et économiques, l'Ordre des architectes rappelle que la création architecturale apporte des réponses concrètes aux habitants et aux décideurs locaux, à condition de prendre en compte la diversité et les spécificités des territoires.

Ces rencontres territoriales encourageront le nécessaire dialogue entre architectes et acteurs locaux. Elles permettront de partager les solutions d'architecture selon les particularités régionales, comme le recul du trait de côte, les risques naturels, ceux liés à l'économie des ressources, la qualité du logement, etc... autant de sujets qui se sont imposés à nous ces dernières décennies.

Le coup d'envoi de cette série de rencontres sera donné à Lacanau, le 5 septembre autour de la thématique : « Adapter nos territoires aux changements climatiques : recul du trait de côte, tempêtes, inondations, incendies... ».



Parmi les thématiques abordées, on peut citer : l'urbanisme de transition à Nancy, le 11 septembre ; aménager et construire avec les risques à La Réunion, le 17 septembre ; l'eau au cœur de l'habiter aux Sables d'Olonne, le 19 septembre ; la rénovation des écoles à Marseille, le 24 septembre ; recréer du lien entre villes et nature à Lyon, le 10 octobre ; et l'utilisation des matériaux biosourcés dans la construction à Mouchard (Jura), le 15 octobre.

Cette série de rencontres **s'achèvera en novembre 2024, au Salon des Maires et des collectivités locales**, Porte de Versailles à Paris, par une restitution générale des événements. Cette action conclura le dispositif d'accompagnement « 1 maire, 1 architecte », déployé depuis 2022, dont le premier ministre Edouard Philippe a été le parrain en 2023.

**Pour Christophe Millet,
président du Conseil national :**

« Notre ambition est de démontrer en quoi l'architecture est capable d'apporter des réponses aux questions sociétales, écologiques, y compris les questions liées aux catastrophes naturelles. Nos 30 000 consœurs et confrères expérimentent et trouvent des solutions, partout en France, qu'il est de notre devoir de faire connaître et partager. »

Le Conseil national de l'Ordre des architectes en quelques mots :

Créé par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, l'Ordre des architectes se compose de **17 Conseils régionaux** et d'un **Conseil national** ; et représente les **30 000 architectes** de France.

En déclarant l'architecture d'intérêt public dans l'article 1^{er} de la loi, le législateur a confié à l'Ordre une **mission de service public**, celle de se porter garant de cet intérêt public que constitue l'architecture.

L'Ordre des architectes veille à l'**organisation de la profession d'architecte**, participe à l'**enseignement de l'architecture**, et à l'**organisation de la formation des architectes**.

Enfin, l'Ordre des architectes **promeut la qualité et la diffusion de la culture architecturale** et **représente la profession auprès des pouvoirs publics**.